

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTRACOL

L'an deux mil vingt,
le 11 juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de MONTRACOL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur LAFONT David.

Convocation du 3 juin 2020.

Présents :

MMES Hélène ROUX-DIT-RICHE, Patricia CHAMBARD, Sophie JACOB-GAUTHERET, Bénédicte JOURDIN, Annie CHARTREZ, Aurélie CAVALLERO, Corinne AGIUS
MM. David LAFONT, Christophe JOLY, Christophe SUBTIL, Frédéric REFOUVELET, Loïck YONNET, Laurent CLAUS, Martial CHEVALIER.

Excusé :

Monsieur Morgan MERLE excusé, donne pouvoir à David LAFONT.

A été élue secrétaire de séance : Madame Patricia CHAMBARD

En raison de la crise épidémique, la séance débute, à la demande de Monsieur David LAFONT, Maire, par un vote de l'assemblée sur la tenue de la séance à huis clos.
L'assemblée vote le huis clos à l'unanimité.

MODIFICATION DE L'ORDRE DES ADJOINTS

Lors de l'élection des adjoints, mardi 26 mai 2020, une erreur s'est glissée dans l'ordre des adjoints.
Afin de respecter la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, il est nécessaire de solliciter à nouveau le conseil municipal et de procéder à la rectification en tenant compte de la liste précédemment présentée et élue à l'unanimité des membres du conseil municipal.

Pour rappel, la liste élue le 26 mai 2020 se composait comme suit :

- Monsieur Christophe SUBTIL
- Madame Hélène ROUX-DIT-RICHE
- Madame Sophie JACOB-GAUTHERET

Le Maire a rappelé que chaque liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

L'alternance n'étant pas respectée, il convient de modifier cette liste comme suit :

- Madame Hélène ROUX-DIT-RICHE
- Monsieur Christophe SUBTIL
- Madame Sophie JACOB-GAUTHERET

Deux scrutateurs sont désignés : Monsieur Christophe JOLY et Madame Bénédicte JOURDIN.
Le conseil municipal procède au vote à bulletin secret.

MODIFICATION DE L'ORDRE DES ADJOINTS

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code Electoral) :	0
Nombre de suffrages blancs (article L.65 du Code Electoral) :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15
Nombre de suffrages obtenus :	15
Majorité absolue :	8

Les adjoints précédemment élus le 26 mai 2020, sont positionnés en ce sens :

- Madame Hélène ROUX-DIT-RICHE
- Monsieur Christophe SUBTIL
- Madame Sophie JACOB-GAUTHERET

Et prennent rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation ci-jointe.

La présente délibération sera annexée au procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints du 26 mai 2020.

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Selon l'article L.1411-5 II b du Code Général des Collectivités Territoriales, une commune de moins de 3 500 habitants **doit désigner en plus du Maire**, qui prend la présidence de la commission, trois membres titulaires élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il sera également procédé à l'élection de trois membres suppléants.

Selon l'article L 2121-21 du CGCT, le vote se déroule à bulletin secret, sauf si l'assemblée délibérante décide « à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret ».

Les élus décident, à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret et désignent à l'unanimité :

Membres titulaires : Sophie JACOB-GAUTHERET, Christophe SUBTIL, Hélène ROUX-DIT-RICHE

Membres suppléants : Martial CHEVALIER, Corinne AGIUS, Aurélie CAVALLERO

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le conseil municipal,

Vu l'article 1650 du Code général des impôts, qui stipule qu'une commission communale des impôts directs (CGI) doit être instituée dans chaque commune,

Considérant que cette commission est composée :

- Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission,
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants

Considérant qu'il convient de proposer à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques une liste de contribuables, en nombre double, c'est-à-dire 24 noms si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants

Considérant que les conditions à remplir par les personnes proposées pour être commissaires, sont :

- Etre âgés de 18 ans au moins,
- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne,
- Jouir de leurs droits civils,
- Etre inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncière des entreprises),
- Etre familiarisés avec les circonstances locales,
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission,

Le conseil municipal, sur propositions de Monsieur le Maire,

Dresse à l'unanimité la liste de contribuables susceptibles de siéger en commission comme suit :

PROPOSITIONS COMMISSAIRES CCID 2020						
	CIVILITE	NOM	PRENOM	DATE NAISSANCE	ADRESSE	IMPOSITIONS DIRECTES LOCALES
1	MR	MERLE	Jean	03/10/1939	313 Route de La Pérouse	Taxe Foncière
2	MR	BRUNET	Jean-Claude	17/09/1948	859 Route de MONTCET	Taxe Foncière
3	MR	CHANU	Guy	07/10/1959	1022 Route de la Petite Salle	Taxe Foncière
4	MME	ESTRAT	Janine	01/08/1950	2 Chemin des Ecoliers	Taxe Foncière
5	MR	RICHONNIER	Philippe	01/07/1962	643 Route de MONCET	Taxe Foncière
6	MR	MARTIN	Gérard	28/01/1943	578 Route du Bois Brûlé	Taxe Foncière
7	MR	SIMONET	Gilles	14/01/1955	238 Route du Palordet	Taxe Foncière
8	MR	DEPRAZ	Xavier	09/08/1944	21 Chemin de la Croix	Taxe Foncière
9	MR	VERNE	Paul	09/10/1944	178 Route de MONTCET	Taxe Foncière
10	MR	DELIOT	Yves	28/09/1951	17 Lotissement Les Clefs	Taxe Foncière
11	MR	DOSDAT	Jacques	23/05/1966	8 Lotissement Les Chênes	Taxe Foncière
12	MME	SORO	Véronique	1977	10 Lotissement Les Tilleuls	Taxe Foncière
13	MME	BENOIT-GUYOT	Carine	05/09/1979	9 Lotissement le Colibri	Taxe Foncière
14	MME	CONVERT	Mireille	13/02/1954	212 Route des Jandons	Taxe Foncière
15	MR	BUAT	Willy	04/04/1980	4 Lotissement Les Chênes	Taxe Foncière
16	MR	FONTAINE	Joël	01/01/1959	12 Lotissement Les Chênes	Taxe Foncière
17	MR	BOURY	Patrick	07/06/1959	59 Chemin de Curtieux	Taxe Foncière
18	MR	PEREIRA	Antoine	14/11/1961	1056 Route de TREVoux	Taxe Foncière
19	MR	BORDES	Claude	07/11/1949	270 Route de MONCET	Taxe Foncière
20	MR	FERRIER	Aurélien	16/11/1982	172 Route de la Petite Salle	Taxe Foncière
21	MR	GIVRE	François	11/08/1970	415 Route du Moulin Cuzin	Taxe Foncière
22	MR	MOISSONNIER	Julien	04/03/1984	210 Route des Jandons	Taxe Foncière
23	MME	DURAND	Isabelle	25/07/1978	1584 Route de Panalard	Taxe Foncière
24	MR	BROYER	Philippe	15/02/1971	293 Route du Palordet	Taxe Foncière

Cette liste sera transmise à la Direction Départementale des Finances Publiques.

ELECTION DES DELEGUES COMMUNAUX REPRESENTANTS LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, désigne par la voie du scrutin secret, comme délégués pour représenter la commune :

➤ **Après du Syndicat Intercommunal l'Énergie et de e-Communication de l'Ain**

➤

1 Titulaire : Christophe SUBTIL

2 Suppléants : Martial CHEVALIER et Corinne AGIUS

➤ **Auprès du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Veyle-Reyssouze-Vieux Jonc (VRVJ) :**

2 Titulaires : Christophe JOLY et Frédéric REFOUVELET
2 Suppléants : Martial CHEVALIER et Aurélie CAVALLERO

➤ **Auprès du CCAS :**

David LAFONT, Maire
Titulaires : Patricia CHAMBARD, Corinne AGIUS, Christophe JOLY, Annie CHARTREZ

➤ **Auprès du Conseil d'Administration de la MARPA :**

Titulaire : David LAFONT, Maire

➤ **Auprès du Comité des Fêtes / MLA / ANIMATIONS :**

Membre de droit : David LAFONT, Maire
Membres : Sophie JACOB-GAUTHERET, Christophe SUBTIL, Frédéric REFOUVELET, Patricia CHAMBARD, Annie CHARTREZ, Laurent CLAUS

DETERMINATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal définit les nouvelles commissions à mettre en place et élit les différents membres des commissions de la façon suivante :

➤ **Commission FINANCES**

Responsable : Sophie JACOB-GAUTHERET
Élus : David LAFONT, Christophe SUBTIL, Hélène ROUX DIT RICHE, Corinne AGIUS, Christophe JOLY, Loïck YONNET

➤ **Commission VOIRIE – RESEAUX HUMIDES**

Responsable : David LAFONT
Élus : Patricia CHAMBARD, Christophe JOLY, Martial CHEVALIER, Annie CHARTREZ, Morgan MERLE

➤ **Commission URBANISME – BATIMENTS – RÉSEAUX SECS ET CIMETIERE**

Responsable : Christophe SUBTIL
Elus : Loïck YONNET, Bénédicte JOURDIN, Morgan MERLE, Aurélie CAVALLERO, Frédéric REFOUVELET

➤ **Commission COMMUNICATION – ÉCOLE**

Responsable : Hélène ROUX-DIT-RICHE
Élus : Laurent CLAUS, Corinne AGIUS, Bénédicte JOURDIN, Patricia CHAMBARD, Sophie JACOB-GAUTHERET, Frédéric REFOUVELET

DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE CONSULTATIF COMMUNAL DES POMPIERS

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de nommer les membres du Comité Consultatif Communal des pompiers, composé en plus du Maire de 3 titulaires et 3 suppléants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** à l'unanimité les membres suivants au Comité Consultatif Communal des pompiers en plus de Monsieur David LAFONT, Maire :

➤ Titulaires : Christophe JOLY, Bénédicte JOURDIN, Corinne AGIUS

➤ Suppléants : Laurent CLAUS, Frédéric REFOUVELET, Annie CHARTREZ

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité de désigner un correspondant défense dont le rôle est essentiel dans la sensibilisation de nos concitoyens.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** Monsieur Christophe JOLY, correspondant défense.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Intervention de Monsieur David LAFONT :

- Il explique rapidement le fonctionnement des budgets.
- Les horaires des agents sont donnés à tous les élus.
- Il informe le conseil des dépôts d'ordures sauvages relevés depuis quelques jours à proximité des colonnes de tri en face du cimetière. De nouveaux panneaux seront posés à chaque point collectif de tri afin d'informer des sanctions encourues en cas de non-respect des règles.
- Des excréments ont également été retrouvés à côté de la salle des associations.
- Un administré s'est plaint d'avoir trouvé des ordures sur son terrain. Les gendarmes ont retrouvé le coupable.
- Les travaux d'assainissement du futur lotissement AIN HABITAT – Route de MONTCET, devraient débuter début juillet pour une commercialisation des lots en fin d'année. Il sera composé de 8 lots à vendre et de 7 locatifs.

Intervention de Monsieur Christophe SUBTIL :

- Un compte rendu sera expédié à ensemble du conseil municipal chaque semaine, après la réunion de municipalité qui aura lieu tous les mardis à 20h30.
- Il sera présent en mairie tous les mercredis matin pour traiter les dossiers en cours.
- Il fait un point sur le SIVOSS :
 - Une réunion COVID est prévue avec les directeurs d'école et l'ensemble du personnel, jeudi 18 juin 2020.
 - Une réflexion est en cours sur le devenir de l'association gérant le restaurant scolaire et sur l'éventuelle création d'un nouveau syndicat regroupant les communes de POLLIAT – MONTCET – MONTRACOL – VANDEINS - BUELLAS pour gérer la partie sportive à la place du SIVOSS.

Intervention de Madame Hélène ROUX DIT RICHE :

- Une réunion commission communication est fixée au jeudi 25 juin 2020 à 20h30.
- L'application PANNEAUPOCKET donnant satisfaction, un contrat sera prochainement signé pour une durée d'un an (délibération à prendre au prochain conseil).

- Une rencontre mairie / présidents des associations de MONTRACOL sera organisée le 7 juillet 2020 en fin de journée, en mairie.

Intervention de Madame Sophie JACOB-GAUTHERET :

- Elle informe le conseil de sa demande à FRANCE FEUX de reporter le feu d'artifice initialement prévu en mai 2020, pour 2021 et négocie le petit feu d'artifice de Noël offert chaque année par la société pour qu'il soit tout de même tiré cette année.

- Elle prend également contact avec les forains pour cause d'annulation de la fête foraine cette année.

Prochain conseil municipal jeudi 23 juillet 2020 à 20h30.

La séance est levée à 22h10.